

Les infrastructures critiques face au défi de la sécurité : l'être humain, clé de la solution

Autor(en): **Bergonzoli, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-867930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'Académie de police de Savatan est responsable de la formation de base des policiers vaudois, valaisans et genevois.

Cyber

Les infrastructures critiques face au défi de la sécurité L'être humain, clé de la solution

Col Alain Bergonzoli

Directeur de l'Académie de police de Savatan

Nous vivons en sécurité. Oui mais... nous vivons aujourd'hui aussi grâce à toutes ces infrastructures qui nous garantissent notre énergie, nos ressources alimentaires, notre ravitaillement en eau, nos moyens de mobilité ou de communication. Toutes ces infrastructures sont, développements technologiques obligent, toujours plus interconnectées, toujours plus dépendantes de la vulgarisation de leur exploitation. Plus que jamais, cette complexité fragilise ces mêmes infrastructures face aux risques et menaces. Pour elles – et donc pour nous – leur grand défi se nomme la sécurité. Qu'elle soit technique, architecturale, informatique ou même physique, cette sécurité a un cœur : et la clé de la solution se nomme l'être humain, ses valeurs, ses connaissances, sa sélection et sa formation, ou encore sa résilience.

Lorsqu'on évoque des « infrastructures critiques », on parle de toutes ces architectures abritant des installations complexes comme...

- un barrage, une centrale hydraulique ou atomique, un réseau de distribution d'énergie, des installations de panneaux photovoltaïques. A l'aube de 2020, l'humanité est plus que jamais dépendante de l'énergie, même si cette dernière lui permet un développement exponentiel ;
- des sources d'eau, des systèmes de canalisation, des réservoirs, des tours d'eau ;
- des usines de transformation de produits alimentaires ;
- des routes et autoroutes, des carrefours gérés par des signalisations lumineuses, des voies de chemin de fer, des aiguillages, des gares de triage, des tunnels, des ponts, des aéroports et leurs tours de contrôle ;
- des hôpitaux, leurs salles d'opération ou leurs stocks de sang, d'organes et de médicaments ;
- des antennes de radio, de télévision, des relais pour la téléphonie mobile ;
- des bourses, banques, assurances ou autres administrations et leurs systèmes internes d'échanges d'information, de communication, de conduite ;

- des complexes de recherche (laboratoires d'universités) ou de fabrication de matières chimiques, des raffineries, une armée, des polices et leurs outils informatiques de conduite, de prévention, de répression ;
- et la liste n'est pas exhaustive mais illustre le propos.

Des interconnexions planétaires sources de distorsion

La révolution numérique en cours accroît peut-être la rapidité d'exécution mais la fragilise également : car les opérateurs de ces infrastructures critiques doivent être en capacité de les connecter à de vastes réseaux nationaux, voire transnationaux tout en garantissant leur sécurité locale.

Ces installations dont notre pays dispose – et dont disposent quasiment l'ensemble des pays industrialisés de la planète – sont à l'heure actuelle, et pour demain surtout, source d'un déséquilibre majeur entre les continents et leurs populations. D'où l'obligation morale ou éthique pour ceux qui « ont tout » de garantir le partage avec ceux qui « n'ont rien » – et ce sans perdre le contrôle de leurs propres infrastructures critiques !

Quelle est donc la nature de ces infrastructures critiques ? Elles peuvent être hiérarchisées en trois catégories...

- les infrastructures dont l'Etat a la responsabilité primaire et qui lui permettent de garantir la vie courante de ses populations,
- les infrastructures essentielles sur les plans locaux ou régionaux et qui peuvent être mises sous la responsabilité d'organismes privés ou conjointement aux organismes publics,
- et les infrastructures en main du secteur privé qui jouent un rôle stratégique dans l'organisation des collectivités publiques.

Enjeu : La cohérence globale des responsabilités

Cette catégorisation a pour corollaire de différencier la responsabilité : les dispositions légales prévoient,

bien évidemment, les degrés de responsabilité dans ces trois catégories. Est-ce cependant suffisant? Poser la question c'est y répondre : car la question centrale se situe probablement au niveau des responsabilités partagées entre les différents acteurs en charge de la conception, de l'exploitation et de la sécurisation.

Comment, en effet, garantir une cohérence globale, comment rehausser le niveau de vigilance en cas de risque particulier à chaque infrastructure? Cela sous-tend une vision globale qui doit être partagée par l'ensemble des acteurs. Ou exprimé à l'échelle suisse, une stratégie nationale qui doit être maîtrisée à l'échelon des cantons et des communes. Sans oublier que cela entraîne la nécessité de posséder des dispositifs conçus dans le détail, minutieusement préparés et exercés périodiquement avec l'ensemble des acteurs. Comme encore la mise sur pied d'un processus d'amélioration continue qui permette d'adapter la qualité de l'exploitation et le degré de protection à l'évolution, constante et rapide, des risques et menaces.

Et s'il est vrai que, dans nos sociétés occidentales, les responsabilités sont souvent bien définies, les risques endogènes doivent être connus et, dans la mesure du possible, éliminés. La multitude d'acteurs en charge de responsabilités de manière coordonnée sur les différents objets est un risque endogène.

Le « risk-management » mais contre quoi ?

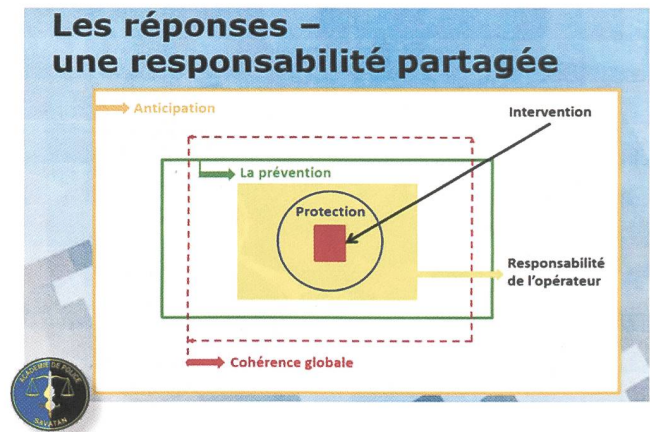
Il est vrai qu'à l'heure actuelle, la culture du « risk-management » est bien ancrée dans le monde de l'entreprise. Les processus de gestion des risques sont certifiés sur le plan des normes « ISO 9001 » et sont régulièrement actualisées (évolution naturelle des risques et nouvelles technologies). Mais la vraie difficulté réside, pour chaque organisme ou entité, dans le partage d'une analyse des risques et dans l'acceptation d'une définition desdites menaces et de leur priorité.

Le catalogue des risques et menaces traditionnels est aujourd'hui largement partagé par les professionnels et intègre les phénomènes sociétaux récents : survenance des risques terroristes, ruptures générationnelles, conflits sociaux... Dans ce domaine, le cyber terrorisme est à prendre très au sérieux : au cœur d'une société démocratique, il peut, facilement, faire fi des protections les plus performantes.

Les opérateurs, « acteurs-clés »

Mais alors, face à ces risques et menaces et devant le choix des responsabilités, qui sont-ils, les « acteurs-clés »? Ce sont les opérateurs d'infrastructures critiques à qui revient la tâche d'intégrer, au cœur de leur système de gestion, des mesures de protection en sécurité, de « sanctuariser » les objets dont ils ont la charge.

Ces mesures de sécurisation sont, généralement, confiées à des entreprises privées dont le degré de professionnalisme, d'efficacité et de compétences-métier peuvent considérablement varier d'une à l'autre. Leur



choix, par les opérateurs, ne doit pas uniquement être influencé par un critère financier. D'où la nécessité de s'appuyer sur des acteurs de la sécurité publique pour concevoir les variantes de dispositifs et établir les critères de sélection. Police, services de défense « secours » et « incendie », services d'urgences sanitaires doivent être totalement intégrés dans la conception de protection de chaque objet d'importance régionale ou nationale. Pareil concept d'engagement qui intègre ces acteurs de sécurité/sûreté doit être aussi appuyé politiquement : il est par ailleurs indispensable d'allouer les ressources dédiées au renforcement de la protection et de la résilience des infrastructures. A noter enfin, qu'en cas de crise majeure, l'armée peut être mobilisée afin de déployer une défense accrue des objets pouvant être menacés.

La coopération : Une priorité politique

Dès le début de la conception d'un système de sécurité, la coopération entre tous les maillons de la chaîne est indispensable : les différents acteurs doivent parfaitement et mutuellement se connaître, accroissant ainsi la résilience du dispositif. Les structures étatiques doivent s'entendre sur les principes d'un partenariat souple et intelligent, n'offrant ainsi aucune faille à l'adversaire. Il s'agit là d'une priorité politique qui se décline par une vision partagée, par l'allocation de ressources dédiées et par un appui inconditionnel des personnalités en charge de la gouvernance.

Un corpus de valeurs, une référence

La sécurité des infrastructures critiques se décline dans tous les domaines : de l'architecture à la technique, de l'informatique à la sécurité physique. Mais elle a, sur cette palette, un dénominateur commun : l'homme ! L'être humain qui sera, toujours, au centre du degré d'efficacité des moyens engagés : car la sécurité ne s'improvise pas, elle se construit et se renforce au quotidien.

Une construction, un renforcement qui présuppose deux conditions :

- nos gouvernants doivent avoir, face aux risques et



Le système concordataire (régional) et fédéral (IKAPOL) permettent l'engagement des polices cantonales au profit d'un canton - ici les Grisons, lors du Forum économique mondial de Davos.

menaces, face à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, un discours clair, sans excès de pessimisme et de catastrophisme, sans envolées d'angélisme non plus ;

- et nos sociétés doivent réaffirmer avec force les valeurs auxquelles nous tenons prioritairement. Ce corpus de valeurs doit être la référence pour les jeunes générations et, en particulier, pour celles et ceux qui consacreront leur temps ou leur vie, à la protection et à la sécurisation de nos populations – au travers de celles de nos infrastructures critiques.

Mais un corpus de valeurs, aussi nobles qu'elles puissent être, n'a de sens que si, en parallèle, la sélection de nos policiers, gendarmes et militaires, de nos personnels soignants et de nos soldats du feu, ne soit jamais nivelée au plus petit dénominateur commun. Et que leur formation leur permette d'être résilients, cas échéant, résistants aux pires crises. Seuls les meilleurs doivent accéder à ces métiers. Car « l'épreuve du feu » ne peut se vivre au premier engagement : elle doit faire l'objet d'une découverte dès la formation initiale. Le propos « Le soldat agit comme il s'entraîne – il faut donc l'entraîner comme il doit agir » prend alors tout son sens et sa raison d'être. Sans pessimisme alarmiste ni angélisme béat.

A. B.

Nécrologie

Lt col Jacques Vauthier

Un médecin, et quel médecin, le lieutenant-colonel Jacques Vauthier nous a quitté le 22 février dernier. Déclaré apte au service, le jeune neuchâtelois d'origine effectua son école de recrue en juillet 46 à l'ER des troupes sanitaires 1 à Bâle. Il fut ensuite incorporé à la compagnie état-major du bat fus mont 8 le 12 octobre 1946 en tant que caporal sanitaire. Ses études de médecine terminées, il prêta son serment d'Hippocrate en 1951. L'année suivante, il accéda au rang d'officier et finit par s'installer à Genève. Le lieutenant médecin effectua alors divers cours de répétition dans les troupes de montagne et au bat car 2. Homme de décision et d'engagement, il suivit même le cours de 13 jours de combat rapproché. Avec le groupe obusier 5 dont il était le médecin, il accompagna aussi les officiers au fameux cours de tir Baranoff à Bière. Dès 1964, le major Vauthier rejoignit le régiment lourd art 26, ajoutant aux cours de répétition des services isolés auprès des écoles de recrue d'artillerie. Après avoir effectué son école centrale III-C à Berne, il gagna le grade de lieutenant-colonel en 1971. Son parcours militaire le vit ensuite servir dans divers cours tactiques, manœuvres et cours de complément. En 1975, il fut libéré des obligations militaires au terme de 1'422 jours de service.

Camarade fort actif, décidé et énergique, ponctuant parfois son discours avec des « non de bleu » bien sentis, Jacques Vauthier avait la passion du tir au pistolet. Il ne manquait jamais les saisons de tir organisées section de tir de la Société des Officiers de Genève, qu'il présida de 1977 à 1981. Il effectua de nombreux concours de tir en Suisse et à l'étranger. Portant l'uniforme avec discipline et fierté, il participait avec assiduité aux manifestations patriotiques et militaires, aux bals, accompagné de son épouse Frieda, aux conférences. Marchant toujours d'un pas décidé voire sportif, presque jusqu'à la fin de sa vie, il reste un exemple de l'officier fidèle à ses engagements et ses convictions. Un vibrant hommage lui fut rendu par de nombreux camarades officiers lors de la cérémonie d'adieux.

Lt col François Villard

